
Vers un monde nouveau, un monde paritaire ?

Pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans
les instances élues des Hauts-de-France



Auteure : Margot Jankowski

Sommaire

Présentation	04
La parité en politique : paroles de femmes maires	05
État des lieux de la parité en France et dans la région Hauts-de-France	07
Témoignages de femmes maires dans les Hauts-de- France	12
Études comparées	19
Remerciements	25
Liste des notes de référence	26

Présentation

Il existe une réticence particulière à l'intégration des femmes dans le paysage politique français. Le mouvement des femmes a été très peu intégré dans les partis politiques, ces derniers marquant une nette hésitation à prendre en considération une « conscience de genre ». La faible occupation du terrain politique par le mouvement des femmes tient alors en partie à la réticence des partis politiques mais également au fait que la lutte pour la parité politique est une cause qui ne mobilise pas l'ensemble des actrices de l'action féministe.

De rayonnement à la fois national et local grâce à ses diverses antennes, *Elles aussi* réunit ses membres et partenaires autour d'un objectif commun : promouvoir la parité dans toutes les instances élues pour que chacune trouve sa place en véritable partenaire dans la gestion des affaires publiques. A travers diverses actions et recherches, *Elles aussi* milite donc pour faire avancer l'égalité femme-homme et défendre les droits des femmes dans tous les pans de la société.

Ce document comporte trois parties.

Débutant avec le point de vue de six femmes élues maires sur l'instauration de lois sur la parité en politique, la première partie vise à faire l'état des lieux de la parité en France et dans la région Hauts-de-France. La seconde présentera les portraits de ces six femmes, élues aux dernières élections municipales des Hauts-de-France, en montrant les motivations de chacune mais aussi les difficultés auxquelles elles ont fait face pour accéder au pouvoir local et s'y maintenir. Une troisième partie sera consacrée à l'analyse de l'étude comparative "The Global Gender Gap report" sur les écarts entre les femmes et les hommes dans le monde, dans la sphère politique. Dans cette partie se trouve également une analyse de la parité politique en France face à l'Europe et aux pays nordiques.

La parité en politique : paroles de femmes maires

"Je dirais qu'il faut oser et arrêter de se mettre des freins, de s'imaginer qu'on est moins bonne qu'un homme. Évidemment il y a des textes de lois qui obligent à respecter la parité mais j'estime que cela devrait se faire naturellement. Cela me gêne beaucoup qu'on ait besoin de textes pour assurer la parité. Le jour où cela sera quelque chose de naturel, où l'on ne se posera plus la question je pense qu'on pourra dire qu'on aura gagné" Martine Simon



"La parité suppose une complémentarité hommes-femmes, ce qui veut dire qu'elle s'oppose à l'égalité. Je suis pour la parité parce que je pense que l'approche des hommes et des femmes est complémentaire. Je suis convaincue que cela se fera naturellement et que cela prendra du temps" Marie Cau

"Il faut combattre les freins. L'égalité des droits pour chacun, pour moi, c'est quelque chose de fondamental que je défends avec beaucoup de conviction. Je pense que la parité c'est tout un esprit, mais il faut effectivement que dans la représentation politique on arrive naturellement à cette parité du groupe. Il faut combattre des freins à la candidature des femmes" Anne Voituriez





"Les femmes vont plus apporter leur pondération, vont plus réfléchir et ne pas monter au créneau comme pourraient le faire certains hommes. Elles vont ramener le débat à un niveau plus consensuel. Il faut être diplomate et la femme va être plus diplomate que l'homme. On gagne toujours dans la diplomatie" Annie Lemoine

"Les personnes qui sont accrochées à leur poste, et qui considèrent que les femmes n'ont pas les compétences pour intervenir dans les décisions, ça c'est un véritable obstacle. Je milite plutôt pour des compétences avec un mélange hommes et femmes. La parité je trouve ça toujours dommage quand on va se priver de compétences pour arriver à avoir l'équilibre hommes-femmes" Marie-France Lardé



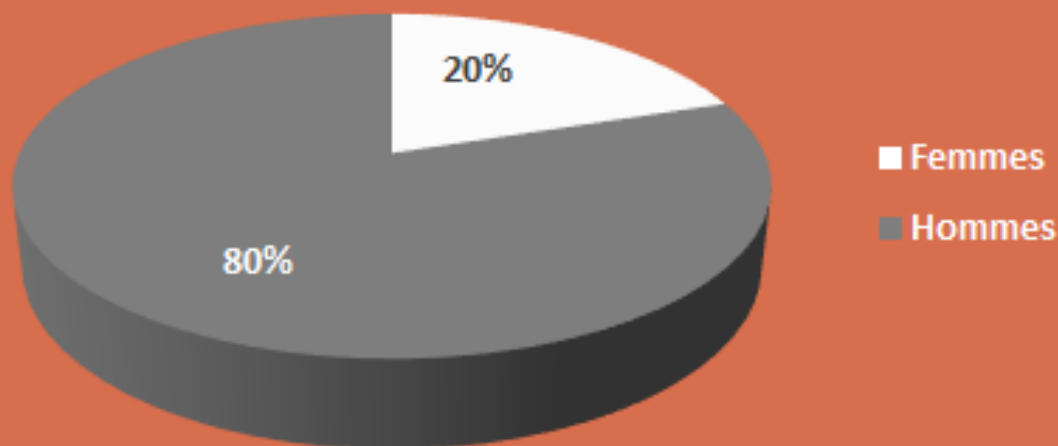
"Je sais combien ça a pu être difficile pour un certain nombre de femmes donc même si la politique de la parité obligée peu paraître un peu artificielle parce qu'il ne faut pas arriver simplement parce qu'on est femme mais parce qu'on a les compétences. Sur certains territoires, je pense que s'il n'y avait pas eu ce cadre là on ne serait pas arrivé à la parité. La règle obligatoire a quand même permis de bien faire avancer les choses" Frédérique Macarez

État des lieux de la parité en France et dans la région Hauts-de-France

Depuis les années 1990 en France, de nouvelles mesures volontaristes sont proposées pour instaurer le principe de parité en politique. Si jusque-là ces mesures ne sont qu'incitatives pour les partis, en 2000 la loi prévoit une égalité obligatoire des candidatures pour les scrutins de liste et même une alternance des candidats de chaque sexe sur les listes municipales des communes de plus de 3500 habitants et plus tard, pour celles comptant plus de 1000 habitants.

L'instauration d'un système de quotas résulte d'une volonté d'améliorer la représentation des femmes en politique en brisant le plafond de verre qui les empêche d'accéder aux positions de pouvoir. Malheureusement, lorsqu'on observe les chiffres[1], les résultats tant attendus ne sont pas au rendez-vous et le nombre de femmes au pouvoir reste faible, bien qu'en évolution depuis plusieurs années. En effet, comme l'indique le graphique ci-dessous, les femmes ne représentent que 20% des maires en France métropolitaine depuis les dernières élections municipales. Même si le taux de femmes élues passe de 16,1 % en 2014, à 19,8 % en 2020, nous sommes tout de même loin des 50% recherchés.

Répartition des maires en France métropolitaine selon le sexe en 2021

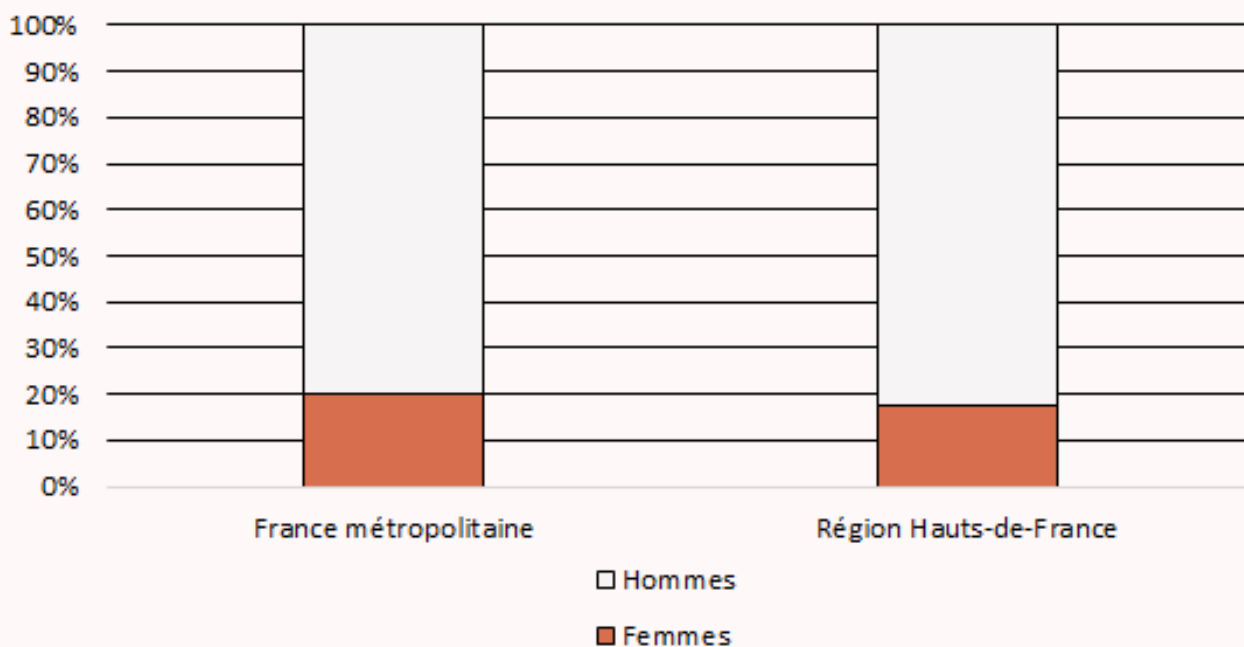


Source : Répertoire national des élus

Les maires en région Hauts-de-France

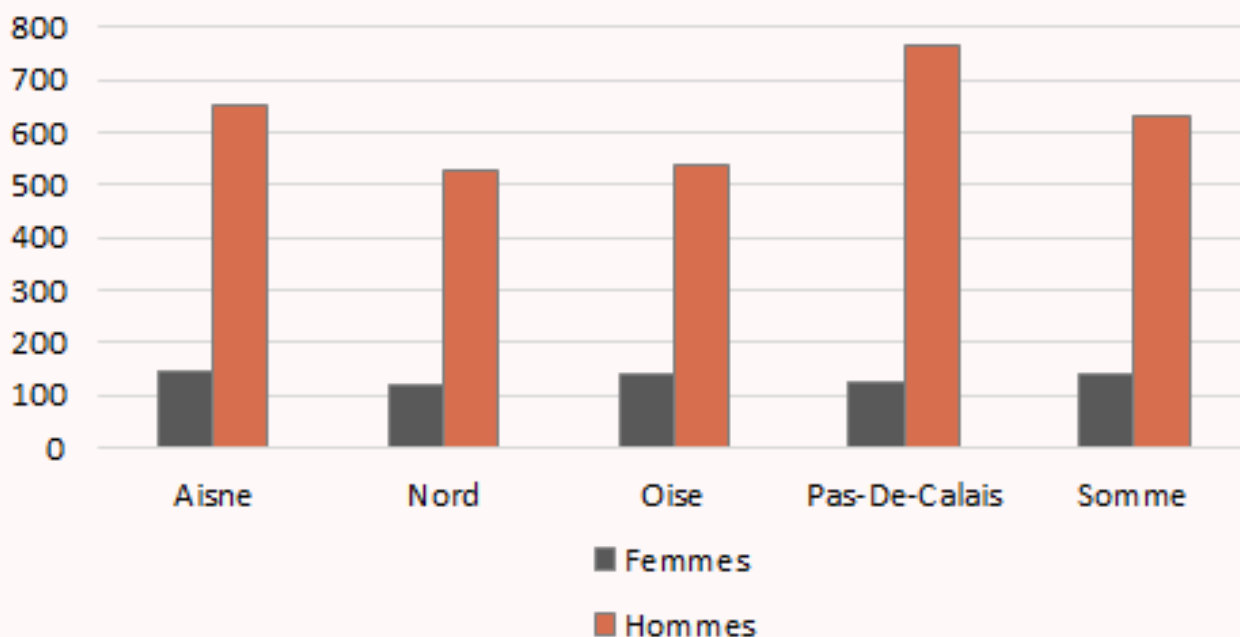
La région Hauts-de-France ne compte pas parmi les régions aux plus fortes représentations de femmes élues. Les données du Répertoire National des Élus (ministère de l'Intérieur, 2020) la situent d'ailleurs légèrement sous le niveau national avec un taux de 18% d'élues comparé à 20% en moyenne pour la France métropolitaine.

Graphique comparatif. Répartition des maires en France métropolitaine et en région Hauts-de-France selon le sexe en 2021 (en %)



Au sein même de la région, de légères disparités existent entre ses cinq départements, l'Oise comptant le plus fort taux d'élues avec 20.4% de femmes maires et un taux plus bas pour le Pas-de-Calais qui en compte seulement 13.7%, un résultat plus bas que la moyenne nationale.

Répartition des maires dans la région Hauts-de-France par département selon le sexe (en %)

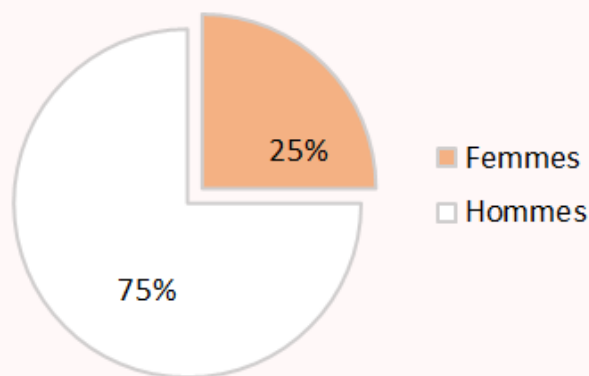


La parité au sein des Établissements Publics de Coopération Intercommunale

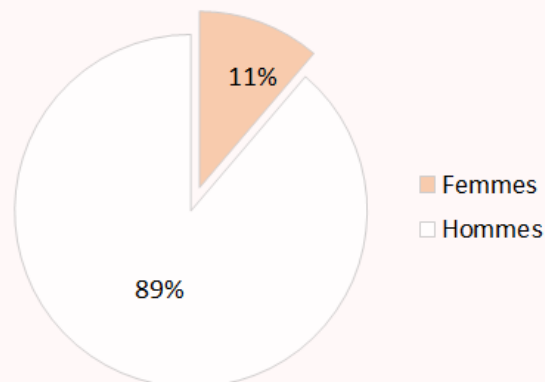
Une autre analyse peut être effectuée à partir de ces résultats : celle du nombre de femmes dans les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Étant donné que le profil des conseillers communautaires est étroitement lié à celui des élu.e.s municipaux, on peut alors supposer que s'il y a une augmentation de la part des femmes élues dans les conseils municipaux (42.4% après les élections municipales de 2020[2]) la part des femmes présentes dans les établissements publics de coopération intercommunale doit être elle aussi en évolution et doit représenter un taux proche de la parité.

Nous pouvons nous rendre compte, d'après les graphiques effectués grâce aux données du Répertoire national des élus, que la part de femmes élues à des postes à haute responsabilité (présidente ou vice-présidente) au sein des EPCI reste elle aussi, loin des 50% au niveau national.

Répartition du nombre de vice-président.e.s d'EPCI selon le sexe en France métropolitaine (en %)



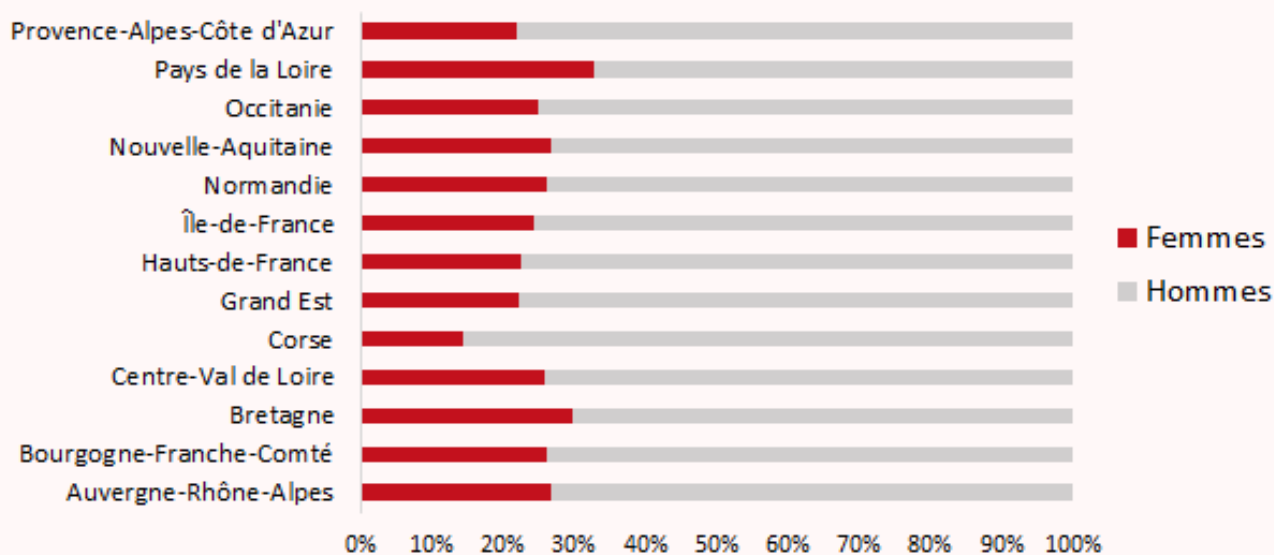
Répartition du nombre de président.e.s d'EPCI selon le sexe en France métropolitaine (en %)



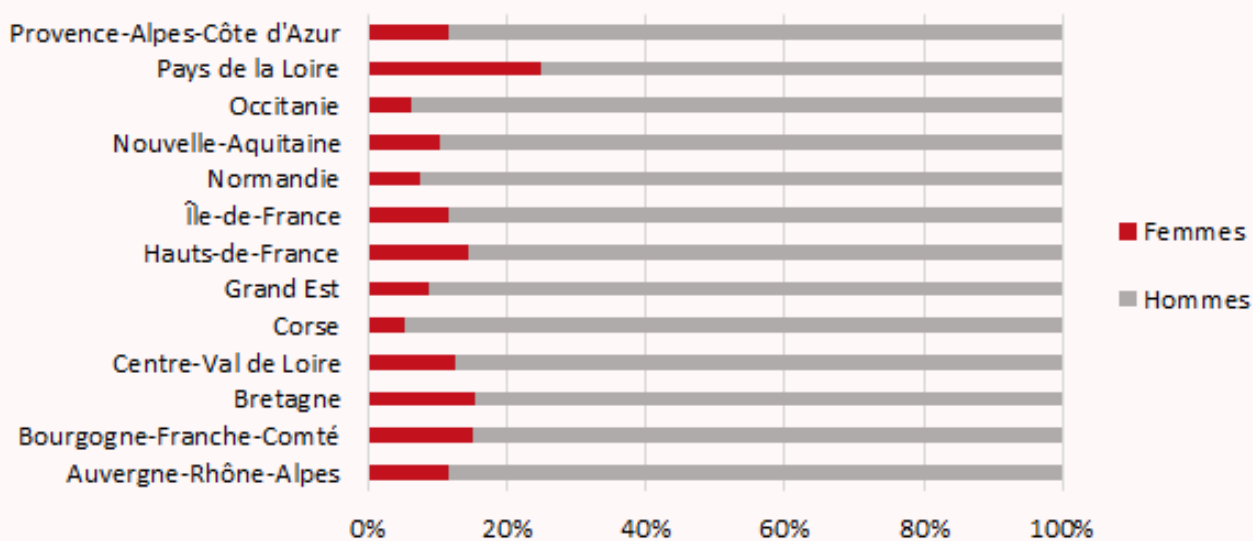
Si au niveau national, les femmes ne représentent qu'un quart des vice-présidentes d'EPCI, leur présence diminue d'autant plus quand on regarde le taux de femmes présidentes de ces établissements, qui s'élève à seulement 11%. Qu'en est-il pour la région Hauts-de-France ?

La région Hauts-de-France se situe parmi les régions où la part des femmes élues vice-présidentes d'EPCI est la plus faible, avec 22% de femmes, taux inférieur à celui du national. Elle se trouve au même taux que les régions du Grand Est et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Concernant la répartition des femmes et des hommes président.e.s d'EPCI, le taux de femmes occupant cette fonction chute littéralement comparé au nombre de femmes vice-présidentes, comme c'est le cas au niveau national. On peut également remarquer de très fortes disparités, une fois de plus, entre les différentes régions. La région Hauts-de-France se situe dans une bonne moyenne face aux autres régions. Avec un taux de 15% de femmes élues présidentes d'EPCI, elle se situe juste au-dessus du taux national et devant neuf des treize régions de France métropolitaine (voir les graphiques suivants).

Répartition du nombre de vice-président.e.s d'EPCI par région en France métropolitaine en 2021 selon le sexe (en %)



Répartition du nombre de président.e.s d'EPCI par région en France métropolitaine en 2021 selon le sexe (en %)



Témoignages de femmes maires dans les Hauts- de-France



Martine Simon

Madame Martine Simon, 65 ans, est maire d'Englos, une commune de plus de 600 habitants située dans le département du Nord (59). Anciennement dans l'Enseignement Supérieur, elle est désormais retraitée et atteint en 2020 son objectif : représenter sa commune.

Comment avez-vous pris la décision d'être candidate en tête de liste ?

Cela fait longtemps que j'ai pris ma décision, cela fait peut-être 5 ou 6 ans. Compte tenu des attentes des habitants, je me suis dit qu'il y avait quelque chose à faire. J'ai eu la chance d'avoir l'ancien maire d'Englos qui m'a aidée et conseillée de faire d'abord mes six années de conseillère municipale avant de me présenter.

Quels étaient vos atouts dans votre campagne ?

Je pense que c'est par la campagne elle-même que je me suis fait connaître, en plus de mon expérience de conseillère municipale. Il faut souligner que le réel avantage des petites communes c'est qu'il est possible de connaître les gens et d'aller les voir. Dans une commune de 600 habitants c'est largement faisable. C'est quelque chose de très intéressant de partir à la rencontre des habitants.

Quelles étaient les obstacles à votre réussite du fait que vous êtes une femme

Je n'ai pas ressenti ça à part chez quelques habitants qui se sont permis des blagues qui n'en n'étaient pas vraiment car elles avaient un fond de vérité. Il faut avoir du caractère. Si on est une douce et une gentille, cela ne suffit peut-être pas. Je pense au contraire que c'est quelque chose qui a plu aux habitants car ils avaient envie de changer. Je suis la première femme maire d'Englos.



Annie Lemoine

Madame Annie Lemoine, 68 ans, est maire de Fresnes-lès-Montauban, une commune de près de 600 habitants dans le département du Pas-de-Calais (62). Retraitée de l'Enseignement, elle prend sa fonction de maire après avoir effectué un mandat en tant que conseillère municipale puis d'adjoint.

Comment avez-vous pris la décision d'être candidate en tête de liste ?

D'abord il y a un an de cela, je ne savais pas que je me représenterais. J'ai donc commencé à réfléchir à la question. Les femmes réfléchissent plus longtemps que les hommes. L'homme va foncer alors que la femme va plus prendre son temps. C'est peut-être aussi à cause de mon passé d'enseignante, je voyais les choses concrètes que j'enseignais par le passé. Beaucoup m'ont encouragée à me présenter et voulaient se présenter à mes côtés. Je savais que j'avais un concurrent et c'est cela qui m'a déterminée à me présenter.

Dans cette campagne, que percevez-vous comme vos atouts ?

Il n'y avait qu'une seule liste. Nous ne sommes pas marqués politiquement. Pour gérer un petit village, ce n'est pas nécessaire. Il faut savoir en plus que, dans les petites communes, c'est un vote particulier avec panachage. Ce qui fait un suspens et une pression en plus.

Avez-vous ressenti des difficultés spécifiques au fait que vous êtes une femme, pouvant faire obstacle à votre réussite ?

Je n'ai jamais été confrontée à ce clivage hommes/femmes. Jamais en tant qu'adjointe, conseillère ou bien candidate, un habitant ne s'est adressé à moi en critiquant le fait que je sois une femme. Je sais par le vécu que dans le conseil municipal où j'étais, on sent quand même la misogynie de certains. Quand il y a un conseiller qui reçoit avec moi une entreprise par exemple, il va avoir tendance à ne pas tenir compte de ma présence.



Anne Voituriez

Madame Anne Voituriez, 66 ans, est maire de Loos-lez-Lille, une commune de 22 000 habitants dans le département du Nord (59). Avocate et maire, elle est également vice-présidente au logement et à l'habitat à la Métropole Européenne de Lille (MEL).

Qu'est-ce qui vous a poussée et motivée à vous engager en politique ?

Le souhait, avec une équipe, de changer les choses et la manière de vivre sur le territoire local. Nous voulions changer ce qui nous paraissait ne pas fonctionner correctement, en apportant quelque chose de différent.

Avez-vous eu un réseau autour de vous pour vous soutenir ? Quels ont été vos atouts lors de la campagne ?

L'équipe que j'ai constituée autour de moi. Et puis les Loossois, qui souhaitaient que ça change. On nous trouvait très audacieux, et on a attendu qu'on fasse nos preuves.

Dans l'exercice de votre fonction, est-ce que vous avez déjà été victime de sexisme ?

Non. Enfin peut-être oui mais pas de manière grossière. Je dirais que je suis de celles qui pensent qu'on doit toujours faire ses preuves tous les jours, que l'on soit un homme ou une femme. J'ai beaucoup d'humilité : c'est à moi de convaincre. Quand je rencontre quelqu'un qui ne me connaît pas, et qui se dit sûrement "c'est une femme, qu'est-ce que ça va donner ? Sans doute pas grand-chose", c'est à moi de convaincre que ça ne fait pas la différence. Je n'ai jamais été confrontée à des attitudes grossières de la part de mes interlocuteurs, sauf de la part de l'ancien maire, que je remettais à sa place.



Marie-France Lardé

Madame Marie-France Lardé, 70 ans, est maire de Saint-Paul-aux-Bois, une commune de près de 400 habitants dans la commune de l'Aisne (02). Enseignante retraitée, elle prend ses fonctions à la mairie après deux mandats en tant que conseillère municipale.

Quelles sont les raisons de votre engagement en politique ?

Je commence là mon mandat de maire. J'ai déjà fait deux mandats en tant que conseillère, et vraiment ça m'a beaucoup plu, l'investissement qu'on peut donner et la façon dont on peut intervenir pour petit à petit, je ne vais pas dire changer les choses mais leur apporter un regard féminin.

Quels ont été vos principaux soutiens lors de la campagne ?

Certains conseillers de l'ancienne équipe sont venus me voir en me disant "on te secondera il n'y a pas de souci". J'en ai parlé avec mon mari et il m'a dit "aucun souci, je sais bien que tu veux t'engager, donc tu y vas". J'en ai parlé aussi avec mes enfants, et ils m'ont tous dit "maman on te connaît bien donc vas-y". J'ai eu un soutien total de ma famille.

Dans l'exercice de votre fonction, est-ce que vous avez déjà du faire face au sexisme ?

Alors, j'ai été conseillée par une personne pour apprendre à être ferme dans ce que je pensais et essayer de m'affirmer. Parce que la personne disait qu'il y a beaucoup de machistes, forcément les hommes vont essayer de te faire plier. Effectivement là j'ai ressenti ça, mais j'ai puisé ma force dans les discussions que j'ai eu pour me dire "ne te laisse pas avoir par un homme qui va crier plus fort".



Marie Cau

Madame Marie Cau, 56 ans, est maire de Tilloy-lez-Marchiennes, une commune de plus de 500 habitants dans le département du Nord (59). Après une carrière d'ingénieure informatique, elle décide de stopper son activité pour se consacrer à sa fonction de maire.

Qu'est-ce qui vous a poussée à vous engager dans votre village ?

Plusieurs choses. D'abord, il y avait un ras-le-bol de l'immobilisme dans le village, une véritable envie générale de changer les choses. Il n'y avait même pas de fête du village. Puis, j'étais plutôt aussi en fin de carrière, je me suis donc demandée : est-ce que ce ne serait pas le moment de m'engager ?

Avez-vous eu un réseau autour de vous pour vous soutenir ?

Je me suis lancée de but en blanc. J'ai d'abord cherché à monter une équipe de quinze conseillers municipaux avec une parité hommes-femmes. On a monté cette équipe là et on a fait beaucoup de porte à porte, un vrai travail de relation avec les habitants. Ce travail a porté ses fruits puisque le taux de participation aux élections était de 70% et l'équipe a été élue à 70%.

Avez-vous déjà été victime de sexisme dans l'exercice de votre fonction ?

Non, globalement les gens sont respectueux des institutions. Je n'ai pas souffert de sexisme ou de propos déplacés. Je crois qu'il faut aussi savoir s'affirmer et ne pas en faire des histoires d'ego. Il y a des gens qui ne font pas de cadeaux : que l'on soit un homme ou une femme, ils feront les mêmes vacheries. Cela concerne les grandes villes et ça fait partie du jeu politique. On vise la personne politique et pas la femme. Pour les petits villages, c'est différent, tout le monde se connaît.



Frédérique Macarez

Madame Frédérique Macarez, 43 ans, est maire de Saint-Quentin, une commune de près de 55 000 habitants située dans l'Aisne (02). Anciennement maire adjointe et vice-présidente d'agglomération, elle devient en 2020 présidente de la communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Pourquoi vous-êtes vous engagée pour devenir maire ?

Ce n'était pas du tout quelque chose que j'avais imaginé, et puis après réflexion, j'y suis allée. Quand je suis devenue maire c'était un défi quand même parce que je ne suis pas quelqu'un qui souhaite particulièrement être sur le devant de la scène, et au fur et à mesure j'ai beaucoup aimé, j'ai beaucoup appris. C'est ce qu'il y a de plus intéressant dans nos fonctions d'élu.e.s c'est qu'on peut s'enrichir de gens qu'on rencontre, on arrive à travailler avec d'autres qui ont beaucoup à apporter.

Dans l'accès et l'exercice de votre fonction, quels ont été vos soutiens ?

Des hommes m'ont poussée, sinon je ne serais pas devenue élue, très sincèrement. Ensuite, les projets nous ne sommes jamais tout seul à les mener donc j'ai besoin d'embarquer un certain nombre de personnes avec moi, ça compte beaucoup. Les projets se font car des personnes qui ont la même vision se rencontrent.

Est-ce que vous avez rencontré des obstacles particuliers lors de votre campagne municipale, du fait d'être une femme ?

Dans mon parcours je n'ai pas eu d'obstacles, au contraire. et je n'ai jamais senti de différence parce que j'étais une femme. J'ai toujours été vigilante avec mes comportements. J'avais conscience qu'il fallait être plus exemplaire, ce n'est pas normal mais c'est comme ça !

Études comparées

Les inégalités entre les femmes et les hommes dans la sphère politique dans le monde et en Europe

Étude mondiale : le Global Genre Gap Report

Le Global Gender Gap Report[3] est un rapport publié pour la première fois en 2006 par le Forum économique mondial. Il se base sur un indice mondial de l'écart entre les genres qui évalue les pays sur la façon dont les ressources et les opportunités du pays sont réparties entre les femmes et les hommes. Dans le rapport, l'indice global qui montre l'écart entre les femmes et les hommes par pays est calculé à partir de 4 sous-indices :

- La participation économique et les opportunités ;
- Le niveau de scolarité ;
- La santé et la survie ;
- L'autonomisation politique.

Selon le dernier rapport publié (mars 2021), la France est 16ème du classement global, tous pays confondus. Les indices étant axés sur l'analyse comparative des progrès en matière de disparités entre les femmes et les hommes à travers les pays et au fil du temps, sur les résultats économiques, éducatifs, sanitaires et politiques.

Extrait du classement du Global Gender Gap Index 2021

Rank	Country	Score		Rank change	Score change	
		0-1	2020	2020	2006	
1	Iceland	0,892	0,892	-	+0,016	+0,111
2	Finland	0,861	0,861	1	+0,029	+0,065
3	Norway	0,849	0,849	-1	+0,007	+0,050
4	New Zealand	0,840	0,840	2	+0,041	+0,089
5	Sweden	0,823	0,823	-1	+0,003	+0,009
6	Namibia	0,809	0,809	6	+0,025	+0,122
7	Rwanda	0,805	0,805	2	+0,014	n/a
8	Lithuania	0,804	0,804	25	+0,059	+0,096
9	Ireland	0,800	0,800	-2	+0,002	+0,066
10	Switzerland	0,798	0,798	8	+0,019	+0,098
11	Germany	0,796	0,796	-1	+0,010	+0,044
12	Nicaragua	0,796	0,796	-7	-0,008	+0,139
13	Belgium	0,789	0,789	14	+0,039	+0,081
14	Spain	0,788	0,788	-6	-0,006	+0,056
15	Costa Rica	0,786	0,786	-2	+0,003	+0,092
16	France	0,784	0,784	-1	+0,003	+0,132
17	Philippines	0,784	0,784	-1	+0,003	+0,032
18	South Africa	0,781	0,781	-1	+0,001	+0,068

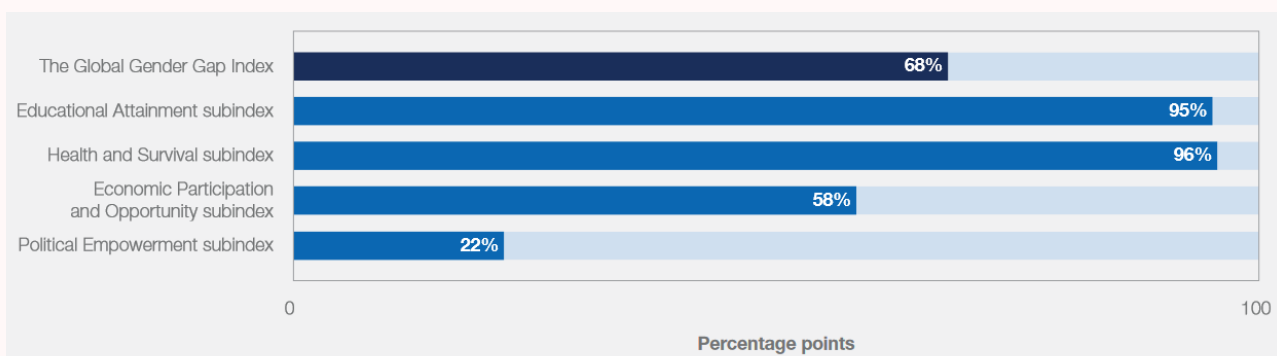
Source : World Economic Forum, Global Gender Gap Index, 2021.

Political empowerment ou l'autonomisation politique

Le sous-indice "autonomisation politique" (*Political Empowerment*) mesure l'écart entre les hommes et les femmes au plus haut niveau de prise de décision politique à travers le ratio femmes/hommes occupant des postes ministériels et le ratio femmes/hommes occupant des postes parlementaires. Est inclus le ratio femmes/hommes en termes d'années de mandat exécutif (premier ministre ou président) au cours des 50 dernières années.

Le domaine où les écarts entre les sexes restent les plus importants est celui de l'autonomisation politique justement, qui enregistre également la régression la plus importante par rapport à l'année dernière (-2,4 points de pourcentage).

L'état des écarts entre les sexes, par sous-indice



Source : World Economic Forum, Global Gender Gap Index, 2021.

Bien que l'autonomisation politique s'améliore d'au moins 0,1 point de pourcentage dans 92 pays, seulement 22,3% de cet écart a été comblé jusqu'à présent, et même le plus performant, l'Islande, n'a pas encore comblé 24% de cet écart. Le score de l'Islande est de 56,5 points de pourcentage au-dessus de la performance globale médiane. Il met en évidence à quel point les performances de l'Islande sont exceptionnelles, mais aussi tout ce qu'il reste à faire pour atteindre la parité hommes-femmes en politique dans la plupart des pays. Même si l'Europe occidentale est la zone géographique la plus engagée pour inclure les femmes dans la politique, elle est toujours loin d'avoir réduit les inégalités entre les sexes sur ce sous-indice.

La France, elle, dans le domaine de l'autonomisation politique se retrouve 20ème au classement mondial.

Résultat du classement par sous-indices : l'autonomisation politique

Rank	Country	Score (0-1)
1	Iceland	0.760
2	Finland	0.669
3	Norway	0.640
4	New Zealand	0.630
5	Nicaragua	0.606
6	Rwanda	0.563
7	Bangladesh	0.546
8	Costa Rica	0.545
9	Sweden	0.522
10	Germany	0.509
11	Ireland	0.504
12	Switzerland	0.494
13	Mozambique	0.494
14	South Africa	0.493
15	Spain	0.491
16	Belgium	0.480
17	Austria	0.473
18	Mexico	0.468
19	Namibia	0.463
20	France	0.457
21	Serbia	0.437

Source : World Economic Forum, Global Gender Gap Index, 2021.

La France face à l'Europe et aux pays nordiques

"Dans tous les pays européens, à l'exception de la Suède, la politique reste une « affaire d'hommes ». Les femmes, assignées d'abord à la sphère familiale, y sont considérées comme illégitimes, voire incompetentes. Et la France figure parmi les plus récalcitrants à promouvoir la parité. L'Union, qui impose à ses membres des mesures en faveur de l'égalité, pourrait bien être la chance des Européennes".

Frédérique Dupuy[4]

1 Une question de volontarisme politique

Alors qu'en Suède la mise en place de quotas s'est révélée extrêmement efficace et a eu un effet d'entraînement sur tous les autres partis, dans le cas français, au contraire, les quotas mis en place ont davantage relevés d'une stratégie rhétorique que d'une véritable volonté politique de promouvoir concrètement l'égalité des sexes. De façon similaire, la Belgique a suivi un parcours semblable à celui de la France, mais son efficacité, en particulier au Parlement fédéral, s'est révélée beaucoup plus grande qu'en France. Plusieurs autres pays européens, en particulier tous les pays scandinaves, ont également vu émerger des politiques de discrimination positive initiées par les partis, qui ont abouti à une réelle promotion des femmes parmi les représentants[5].

2 Influence des partis politiques

Si l'on compare l'histoire des partis français avec celle des partis d'autres démocraties européennes depuis une vingtaine d'années, on constate leurs résistances particulières à l'égard des politiques de quotas, ce qui contribue sans doute à expliquer pourquoi, en France, la parité est venue « d'en haut », imposée par la loi aux partis à la fin des années 1990. Pourtant, malgré cette imposition, la parité s'est montrée relativement inefficace, relevant plus du symbole que de la réalisation d'une égalité concrète.

La comparaison avec d'autres pays européens permet de donner un élément d'explication à cette résistance : les pays où les partis se montrent les plus favorables à des mesures volontaristes en faveur des femmes sont ceux où le mouvement féministe est une composante légitime du jeu politique, notamment ceux où il existe des organisations féminines autonomes dans les partis[6].

3 Différences de culture politique

Les différences de culture politique plus ou moins évidentes entre États membres relativisent les états d'âme français « au nom de la République » ; ainsi, les Nordiques, pragmatiques, apprécient le concept de parité comme l'un des multiples arguments utilisés pour accroître la représentation politique, mais surtout économique, des femmes. Il n'a pas la place centrale qu'il tiendra en France. Aux Pays-Bas, le terme est utilisé avec grande prudence, du fait de sa consonance avec le concept d'apartheid. Dans les pays de tradition libérale, il s'oppose au credo de la méritocratie. Quant aux pays qui ont connu la dictature (Grèce, Espagne et Portugal), la parité est indissolublement attachée aux valeurs de la démocratie[7].

4 Différences culturelles

L'avance des pays nordiques tient peut-être à la culture protestante, plus égalitaire que l'Église catholique, puisqu'elle autorise les femmes à être pasteurs donc à accéder aux postes de responsabilité. Quoi qu'il en soit, ces pays ont été les premiers à accorder le droit de vote et d'éligibilité aux femmes : la Finlande en 1906 , suivis par l'Espagne dès 1931. Les autres pays ont attendu l'après-Deuxième Guerre mondiale. Le Portugal est l'État le plus retardataire, n'ayant reconnu ce droit aux femmes qu'en 1976. La France y a consenti en 1944. « Le grand retard de la France remonte loin dans l'histoire. Par exemple, la loi salique, exhumée au XIVe siècle et trafiquée par les clercs, a interdit aux femmes l'accession au trône. Dans tous les autres pays d'Europe, elles pouvaient être reines », rappelle Janine Mossuz-Lavau, politologue et directrice de recherche au CNRS.

Remerciements

Madame Véronique Genelle, Madame Martine Simon, et Madame Christiane Descamps, de l'antenne Elles aussi Hauts-de-France, qui ont participé de très près à cette publication, ainsi que moi même, Margot Jankowski, remercions très sincèrement Madame Hindati Simpara, de la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité des Hauts-de-France, pour avoir permis l'élaboration de cette publication.

Nous remercions également Lorraine Balas et Constance Meillet pour avoir mené une partie des entretiens présents dans ce document.

Pour finir, nous remercions chaleureusement les femmes maires qui ont bien voulu nous offrir un peu de leur temps précieux afin de nous rencontrer et de raconter leur parcours.

Liste des notes de référence

[1] Selon les données récoltées sur les sites de l'INSEE et du Répertoire National des Élus (RNE)

[2] Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. « La part des femmes dans les conseils municipaux et les conseils intercommunaux ». Consulté le 25 octobre 2021. <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/la-part-des-femmes-dans-les-conseils-municipaux-et-les-conseils-intercommunaux>.

[3] World Economic Forum. « Global Gender Gap Report 2021 ». Consulté le 07 Octobre 2021. <https://www.weforum.org/reports/ab6795a1-960c-42b2-b3d5-587eccda6023/>.

[4] « Politique: Les femmes et l'Europe - Genre en action ». Consulté le 01 octobre 2021. <https://www.genreenaction.net/Politique-Les-femmes-et-l-Europe.html>.

[5] Lepinard, Éléonore, et Bereni, Laure. « La parité ou le mythe d'une exception française [*] », *Pouvoirs*, vol. 111, no. 4, 2004, pp. 73-85.

[6] *Ibid.*

[7] Hubert, Agnès. « Chapitre 4 - Du sommet d'Athènes à la révision de la Constitution. Les dogmes de la République à l'épreuve de la démocratie paritaire en Europe », Bruno Perreau éd., *Les défis de la République. Genre, territoires, citoyenneté*. Presses de Sciences Po, 2017, pp. 111-134.



Dans le cadre des actions d'*Elles aussi* pour valoriser l'engagement des femmes en politique, ce document a été réalisé auprès de femmes élues maires aux élections municipales de 2020 dans les Hauts-de-France. Il s'inscrit dans l'action d'*Elles aussi* au niveau national pour la parité dans les instances élues et s'ajoute aux études quantitatives et qualitatives du réseau.

Son objectif est de rendre compte, à travers un état des lieux de la parité en France et dans la région Hauts-de-France, d'études comparatives, mais surtout grâce aux discours de femmes élues maires, des motivations mais aussi des difficultés auxquelles les femmes font face pour accéder au pouvoir local et s'y maintenir. En mettant en avant le point de vue de six élues sur l'instauration des lois sur la parité en politique, ce document a également pour objectif de montrer que rien n'est encore acquis, que le combat continue et qu'il existe un fort intérêt dans la promotion de la parité dans toutes les instances élues.

Ce document a été réalisé avec le soutien de la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité des Hauts-de-France.

- Publication de novembre 2021 -

Rédaction et mise en forme : Margot Jankowski

Direction de publication : antenne *Elles aussi* Hauts-de-France

Impression : Imprimerie Corep, Lille